

Corruption et Processus d'adoption des Systèmes d'Information : Revue de Littérature

Corruption and Adoption Process of Information Systems: Literature Review

Tarik Tali, (Doctorant)

*Université Hassan Premier de Settat, Maroc
Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences Appliquées (LISA)
Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid*

Chafik Okar, (Professeur Habilité)

*Université Hassan Premier de Settat, Maroc
Laboratoire d'Analyse et Modélisation des Systèmes et Aide à la Décision (LAMSAD)
Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid*

Razane Chroqui, (Professeur d'Enseignement Supérieur)

*Université Hassan Premier de Settat, Maroc Laboratoire
Interdisciplinaire des Sciences Appliquées (LISA)
Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid*

Adresse de correspondance :

Ecole Nationale des Sciences Appliquées de
Berrechid Avenue de l'université
Maroc (Berrechid) BP 218 Berrechid
Université Hassan Premier- Settat
Tel : +212(0)5.22.32.47.58 Fax +212(0)5.22.32.47.

Déclaration de divulgation :

Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque
financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts :

Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Citer cet article

Talii, T., Okar, C., & Chroqui, R. (2021). Corruption and
Adoption Process of Information Systems: Literature Review.
International Journal of Accounting, Finance, Auditing,
Management and Economics, 2(2), 20-41.
<https://doi.org/10.5281/zenodo.4641464>

DOI: 10.5281/zenodo.4641464
Received: 02 January 2021

Published online: March 30, 2021

Copyright © 2021 – IJAFAME



Corruption et Processus d'adoption des Systèmes d'Information: Revue de Littérature

Résumé

Les Systèmes d'Information (SI) se proposent comme des systèmes technologiques efficaces afin de libérer le potentiel des organisations à l'égard de l'intégration des processus d'affaires et de gestion. L'objectif de la présente recherche consiste à proposer un cadre conceptuel et théorique permettant de clarifier la relation entre la corruption et le processus d'adoption des SI dans un contexte organisationnel. Cette analyse propose un cadre de travail permettant d'étudier l'influence de la corruption sur le processus d'adoption et d'appropriation des SI, les facteurs en cause de détournement d'usage des SI, ainsi que les formes de détournement des usages des SI. Notre recherche gravite autour des pratiques corruptives des utilisateurs finaux dans un contexte organisationnel, et l'influence de ces pratiques sur le processus d'adoption des SI. Une discussion sur comment et dans quelle direction les pratiques de corruption influencent-elles le processus d'adoption des SI au niveau des entreprises est proposée dans la section introductive. Dans cet esprit d'analyse, notre travail porte dans une deuxième section sur la revue de la littérature qui concerne successivement l'adoption des SI, le processus d'adoption des SI et la relation entre la corruption et l'usage de des SI puis, dans une troisième section, nous tentons de répondre à la question principale de notre recherche à savoir : Quels sont les facteurs en cause de détournement d'usage des SI au sein d'un contexte organisationnel et quelles sont les pratiques de corruption les plus fréquentes dans le processus d'adoption des SI ?

Mots clés : Corruption; Système d'information (SI); Adoption; Détournements ; Appropriation

Type de l'article : Recherche théorique

Classification JEL : D7, L6, L8

Abstract

Information Systems (IS) are considered effective systems to release the potential of organizations regarding the integration of business processes and management. The aim of this research is to suggest a conceptual and theoretical framework in order to clarify the relationship between corruption and the adoption process of IS within an organizational context. The following analysis provides a framework for the study of the influence of corruption on the process of adoption and appropriation of IS, the factors contributing to misuse of IS, and forms of misappropriation of IS uses. Our research revolves around the corruption practices of end-users in the organizational context and their influence on the adoption process of IS. A discussion on how and in which direction the corrupt practices influence the adoption process of IS at the company level is presented in the introduction section. The second section outlines the literature review of the adoption of IS, the adoption process of IS, and the relationship between corruption and IS use. Finally, we underline a synthesis for the major factors involved in determining the misuse of IS usage within an organizational context, and the most frequent corrupt practices in the adoption process of IS.

Keywords: Corruption; Information System (IS); Adoption; Misappropriating; Appropriation

Paper type: Theoretical Research

JEL Classification: D7, L6, L8

1. Introduction

Dans un contexte organisationnel, l'introduction et l'implantation des SI n'est qu'une des phases initiales dans le processus d'adoption des SI. A l'issue de cette étape, nous entrons dans la phase d'appropriation et d'usage des SI qui fait apparaître des écarts entre l'usage attendu ou prescrit et l'usage effectif ou réel. D'après Husser & al. (2014), les utilisateurs finaux peuvent adopter, s'approprier, détourner et même abandonner ou rejeter les innovations technologiques. Ainsi, la corruption peut apparaître comme un facteur en cause des difficultés d'appropriation et d'usage des SI. En effet, la corruption selon Delavallade (2007), se définit généralement comme l'utilisation d'un pouvoir délégué pour un bénéfice personnel. C'est une forme de recherche de rente par laquelle des agents s'approprient des avantages matériels et non matériels *via* une manipulation des règles de l'activité professionnelle. Si cette appropriation résulte de l'utilisation abusive d'un pouvoir délégué, il s'agit de la corruption. Il s'agit d'un détournement du pouvoir délégué.

L'objectif de cet article consiste à exposer à travers une revue de littérature, l'étude théorique du processus d'adoption des SI et la relation entre la corruption et l'usage des SI. De même, elle se concentre plus particulièrement sur l'étude théorique des facteurs en cause et les formes de détournement d'usages des SI au sein d'un contexte organisationnel. Il s'agit en fait de dresser un cadre théorique de base pour élucider et analyser l'influence de la corruption sur la capacité d'appropriation d'un processus d'adoption des SI organisationnel ; ainsi que les facteurs en cause et les formes de détournement en milieu professionnel et plus particulièrement dans le domaine d'usage des SI.

En répondant à l'objet de notre recherche, notre article servira en premier lieu à enrichir la littérature, notamment en ce qui concerne l'éventuelle relation entre la corruption et le processus d'adoption des SI dans les contextes organisationnels, ainsi que les facteurs en cause de détournement du processus d'appropriation et d'usage des SI et les formes de certaines pratiques de corruption portant atteinte à ce processus. En second lieu, il porte réponse aux chercheurs et décideurs désirant mettre des politiques de lutte contre la corruption dans le domaine des SI

La recherche est structurée en premier lieu en revue de la littérature portant sur le processus d'adoption des SI et l'éventuelle relation entre la corruption et l'usage des SI dans un contexte organisationnel (section 2). Ensuite, nous revenons à la question des facteurs en cause du détournement du processus d'appropriation et d'usage des SI, ainsi que les formes de certaines pratiques de corruption portant sur l'usage des SI (section 3). Dans un dernier point, nous abordons une conclusion synthétique dont l'objectif est de proposer des solutions pour protéger les organisations contre la corruption portant atteinte au processus d'adoption des SI (section 4).

2. Revue de littérature

Cette section se focalise sur la revue de la littérature qui concerne successivement trois volets qui cadrent cette recherche à savoir : l'adoption des SI, le processus d'adoption des SI et la relation entre la corruption et l'usage des SI.

2.1 Adoption des SI

Sur le plan fondamental, l'adoption des SI trouve son origine dans les travaux portant sur « *l'adoption des innovations* » qui ont fait l'objet de plusieurs études et par conséquent ; plusieurs définitions de ce concept ont été avancées par différents auteurs. Dans ce sens, Rogers & Shoemaker (1971) considèrent que l'adoption de l'innovation par un individu est un processus en étapes qui permet à ce dernier de décider d'adopter ou de rejeter l'innovation et de confirmer la décision d'adoption. Robertson (1971) à son tour, définit l'adoption d'une

innovation comme l'engagement de l'utiliser d'une façon continue et permanente. Thong (1999) également, considère que l'adoption de l'innovation se fait en trois étapes qui sont successivement l'initiation, l'adoption et l'implantation. Ainsi, dans la première étape d'initiation l'adoptant prend connaissance de l'innovation en évaluant toute l'information qui la concerne, la deuxième étape est relative à la décision d'adoption de cette innovation et enfin la troisième étape consiste en la mise en œuvre de l'innovation une fois qu'elle est adoptée.

Sur le plan organisationnel, Rogers (2003) définit l'adoption de l'innovation comme étant le processus décisionnel selon lequel un individu ou toute autre unité de décision commence par une première connaissance de l'innovation, puis à la formulation d'une attitude envers cette innovation, ensuite à la décision d'adopter ou de rejeter, par la suite à l'implémentation de la nouvelle idée et enfin à la confirmation de cette décision. Par rapport au développement des SI, l'émergence des Progiciels de Gestion Intégrés ou PGI (en anglais « *Enterprise Resource Planning* » ou ERP) est un des principaux facteurs de changement organisationnel dans les entreprises au cours de ces dernières années (Leroux & Pupion, 2015). De ce fait, l'implémentation de ces ERP doit être guidée d'une façon efficace et efficiente (AboAbdoa & al., 2019). Actuellement, l'adoption du Cloud Computing (CC), en français l'informatique en nuage constitue l'un des aspects les plus importants des SI (Al-Shafi & Bahar, 2016). De même, Sawas & Watfa (2015) affirment le fort impact du CC sur l'agilité des SI. Dans cette direction, l'adoption d'un ERP en ligne (cloud) présente des avantages divers notamment, en matière de sécurité, de confidentialité, de gestion et de performance. En effet, l'adoption de ces modèles de services a changé l'usage du patrimoine informatique et technologique des organisations (Teófilo & al., 2017). Ces nouveaux modèles de services sont devenus une priorité technologique pour les directeurs des départements des SI et appelant à une gouvernance spécifique des SI (Fautrero & al., 2018).

Dans ce même ordre d'idées, nous constatons que l'adoption de ces technologies par les organisations est un phénomène relativement ancien et renvoie à des étapes, souvent successives. Il s'avère qu'il y a un consensus théorique sur le fait que l'adoption d'un SI est un processus décliné en un nombre d'étapes. De même, il paraît que l'adoption d'un SI constitue aussi un facteur de changement à la fois organisationnel et technologique. Nous étudions dans le prochain paragraphe le processus d'adoption des SI afin d'avoir un aperçu plus concret sur la question de l'appropriation et l'usage des SI dans les contextes organisationnels.

2.2 Processus d'adoption des SI

Dans le domaine d'adoption des SI, les études théoriques et empiriques (Reerink-Boulanger, 2012 ; Terrade & al., 2009) ont pour un commun objectif d'appréhender la manière dont les personnes s'approprient et utilisent des produits sur un « *continuum temporel* » allant d'une évaluation a priori de l'usage jusqu'à une évaluation a posteriori des pratiques effectives des utilisateurs (Beqqali & al., 2016). Il s'agit en effet comme le note Lheureux (2009), d'analyser la trajectoire d'usage des SI à travers trois stades différents: (i) l'acceptabilité, (ii) l'acceptation et (iii) l'appropriation.

(i) L'acceptabilité : Elle représente le premier stade du processus d'adoption d'un SI. A ce niveau, l'usage d'un SI peut être étudié par la prise en compte de son acceptabilité a priori c'est-à-dire avant que l'utilisateur n'ait eu la possibilité de manipuler la technologie. Il s'agit selon Quiguer (2013) de prévoir l'usage potentiel d'une technologie à partir des représentations subjectives que les individus vont développer dans ce rapport spécifique au dispositif (Beqqali & al., 2016). Concernant les facteurs pouvant affecter l'acceptabilité des SI, Tricot & al. (2003) évoquent le modèle de Nielsen (1999) qui apporte une réponse en distinguant *a priori* entre l'acceptabilité sociale et l'acceptabilité pratique ou individuelle. Février (2011) affirme que l'acceptabilité constitue une dimension subjective renvoyant plus

concrètement aux notions de jugement à l'égard d'un objet technologique et d'intention comportementale. Bref, l'acceptabilité se situe en amont, elle permet d'évaluer l'acceptation future et donc probable ou potentielle d'un nouveau système par ses utilisateurs finaux, le plus souvent avant l'implantation réelle du SI en contexte (Beqqali & al., 2016).

(ii) L'acceptation : Elle constitue le deuxième stade de ce processus. Pour Février (2011), l'acceptation correspond plutôt à l'intention avérée d'utiliser une technologie voire même au comportement réel des utilisateurs vis-à-vis de cette technologie. Il s'agit des SI déjà implantés et disponibles. Ainsi, lorsque des chercheurs (Ologeanu-Taddei & al., 2015; Pasquier, 2012) s'intéressent à l'acceptation, ils se centrent sur la phase expérientielle réelle d'interaction entre des utilisateurs et une technologie donnée, existante et disponible (Beqqali & al., 2016).

(iii) L'appropriation : L'appropriation se manifeste comme le stade final de ce processus. Une fois la technologie est acceptée et proposée à l'utilisateur pour qu'il l'adopte dans son fonctionnement quotidien, la question de son appropriation effective et réelle demeure cruciale. A cet égard, Ologeanu-Taddei & al. (2015) proposent une distinction entre deux conceptions différentes : celle de l'appropriation de type «*adoption contrainte*» et celle de «*l'appropriation authentique*».

- **Appropriation de type «adoption contrainte» :** Cette première conception est développée par le courant diffusionniste (Rice & Rogers, 1980), elle cherche à comprendre la diffusion d'une innovation technologique. Il s'agissait d'identifier les facteurs favorisant la première étape de l'appropriation à savoir l'adoption. En s'inspirant de ce courant, Cooper & Zmud (1990) ont distingué six étapes dans le processus d'implémentation d'une technologie – initiation, adoption, adaptation, acceptation, routinisation et infusion. Toutes ces étapes ont été très peu développées dans la littérature par la suite. L'attention est majoritairement portée sur la décision d'adoption ; la phase de mise en œuvre n'est pas ou peu questionnée. Or, l'adoption n'est pas l'appropriation, car elle ne reflète pas l'ensemble des interactions entre l'acteur et l'outil SI.

- **L'appropriation authentique :** La seconde conception adoptée par le courant structurationniste (Grimand, 2006 ; Proulx 2002) met l'accent sur l'appropriation en tant qu'une construction de l'outil par les utilisateurs, dans des contextes spécifiques où les acteurs interagissent de façon complexe. Analysant les formes d'appropriation d'une culture numérique dans le cadre d'usage des SI, Proulx (2002) s'intéresse particulièrement à l'appropriation en tant qu'«*intégration significative et créatrice de cette technologie dans la vie quotidienne de l'individu ou de la collectivité*», selon des «*trajectoires d'usage*». De Vaujany (2005) à son côté, affirme que les étapes de l'appropriation ne sont pas nécessairement linéaires ni successives ; elles peuvent se superposer.

Pratiquement, l'appropriation réelle ou effective se concrétise quand l'individu dispose quotidiennement de la technologie l'utilisera dans son fonctionnement ordinaire. Dans cette direction, l'équipement des organisations en SI comme par exemple le cas des ERP doit être perçu en tant qu'une «*adoption guidée*» par les «*priorités stratégiques*» qui influencent favorablement le recours à l'usage d'un ERP (Deltour & al., 2014). Néanmoins, durant le processus d'adoption d'un SI, des phénomènes de détournement et contournement de l'utilité initiale ou de contentement peuvent voir le jour. Dans ce sens, l'usage des SI dans un contexte organisationnel peut être détourné de sa vocation principale. Cela nous amène à examiner la relation entre la corruption et l'usage des SI.

2.3 Corruption et Usage des SI

La problématique de la corruption a été abordée et comprise de manière très variée par les institutions internationales et les différents courants théoriques. Dans cette section, nous abordons successivement le concept de la corruption selon les institutions internationales, les

grandes approches théoriques traitant la question de la corruption et finalement nous étudions la corruption dans l'usage des SI sur le plan organisationnel.

2.3.1 Corruption selon les institutions internationales

Il y a plusieurs définitions de la corruption. L'une d'entre elles, internationalement reconnue, notamment utilisée par la Banque Mondiale (BM, 1997) est la suivante : la corruption est « *le fait d'utiliser sa position de responsable d'un service public à son bénéfice personnel* », il s'avère qu'ici est surtout question de la corruption publique entre une organisation publique et un particulier. La définition de L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE, 2008) est également très proche de celle de la BM et se porte sur utilisation de la fonction publique pour des gains privés ; elle se focalise surtout sur l'agent public étranger : "*le fait intentionnel, pour toute personne, d'offrir, de promettre ou d'octroyer un avantage pécuniaire indu, directement ou par des intermédiaires, à un agent public étranger, à son profit ou au profit d'un tiers, pour que cet agent agisse ou s'abstienne d'agir dans l'exécution de fonctions officielles, en vue d'obtenir un marché ou un autre avantage indu dans le commerce international*".

La corruption touche aussi les organisations privées. En effet, d'autres organisations internationales s'intéressent particulièrement à la corruption au secteur privée et elles cherchent à élargir le champ de l'étude de la corruption. Dans ce sens, nous citons la première définition proposée par le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD, 1999) à savoir : la corruption est « *l'abus des pouvoirs publics, d'une charge publique ou d'une autorité à des fins personnelles à travers extorsion, trafic d'influence, népotisme, fraude et détournements*». Après la signature de la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2003, la définition est élargie comme suit : la corruption est « *le fait de commettre ou d'inciter à commettre des actes qui constituent un exercice abusif d'une fonction (ou un abus d'autorité), y compris par omission, dans l'attente d'un avantage ou pour l'obtention d'un avantage, directement ou indirectement promis, offert ou sollicité, ou à la suite de l'acceptation d'un avantage directement accordé, à titre personnel ou pour un tiers* » (PNUD, 2003).

Dans une autre perspective, la définition proposée par l'organisation non gouvernementale Transparency International (2002) semble plus générale. D'après cette organisation, "*la corruption consiste en l'abus d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées*". Cette définition englobe plusieurs éléments clés : elle s'applique de façon égale à tous les secteurs (public, privé et société civile) ; elle se réfère aux abus systémiques et individuels qui peuvent varier entre la malhonnêteté et les activités illégales et criminelles ; elle couvre à la fois les avantages financiers et non financiers ; elle souligne l'importance des systèmes de gouvernance dans la régulation et le contrôle de la façon dont l'autorité est exercée elle met en évidence les coûts inefficaces associés à la corruption et l'utilisation des ressources déviées de leur usage prévu. Zagainova (2012) pense que la Banque Asiatique de Développement (BAsD) donne une définition plus étendue de l'usage détourné de la fonction occupée, affirmant que la corruption est "*Tout comportement par lequel les agents du secteur public et privé obtiennent un enrichissement impropre et illicite qu'il soit personnel ou à l'avantage de relations, ou qu'ils le provoquent en profitant de leur position.*".

Mettant l'accent sur la certification internationale des entreprises les plus équitables, la norme internationale ISO 37001 pour les systèmes de management anti-corruption permet aux organisations de tout type de prévenir, détecter et traiter les problèmes de corruption. Pour ce faire, les organisations ont recours à l'adoption d'une politique de lutte contre la corruption, à la désignation d'une personne chargée de superviser la conformité aux mesures anti-corruption, au développement de la formation, à l'évaluation des risques et à l'exercice d'un devoir de vigilance quant aux projets et aux parties associées aux activités.

2.3.2 Approches théoriques de la corruption

Pour la pensée libérale, la croissance économique est en rapport direct avec l'innovation technologique et l'investissement en innovation technologique. Par contre, la corruption est alors considérée comme une défaillance du marché, un surcoût ou manque à gagner pour les organisations et par conséquent, un obstacle ayant un impact négatif sur l'investissement et par conséquent la croissance économique. Les approches théoriques de la corruption sont diversifiées et il n'existe pas vraiment une seule théorie de la corruption. D'un point de vue de la littérature économique, trois courants théoriques ont cherché à concevoir la corruption dont les suivants sont la théorie de la recherche de rente (rent-seeking), la théorie d'agence et la théorie de la gouvernance.

La théorie de la recherche de rente (rent-seeking) est une branche de l'école des choix publics, elle considère la corruption comme une forme de recherche de rente. Celle-ci désigne l'appropriation, par certains agents, de rentes de situation induisant des transferts de la richesse collective vers ces agents à travers une manipulation des règles de l'activité économique (Krueger, 1974). Si cette appropriation de richesses résulte de l'utilisation abusive d'un pouvoir délégué, il s'agit de la corruption. La théorie d'agence est une branche de l'économie qui s'occupe des conséquences du problème principal-agent au sein d'une unité économique, administration ou une entreprise. En effet, les premiers modèles de corruption sont ainsi des modèles d'agence traitant particulièrement la corruption publique. Ces modèles considèrent le fonctionnaire (l'agent) comme étant un acteur utilisant le pouvoir qui lui a été délégué par la collectivité (le principal) pour tirer un bénéfice privé de la vente de biens ou services publics. En résumé, l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire et l'asymétrie d'information liés à la délégation rendent possible la corruption. Enfin, le dernier courant de la gouvernance considère la corruption comme symptôme de mauvaise gouvernance. Kaufmann (2002) affirme que la corruption devrait en effet être perçue comme un symptôme des faiblesses fondamentales de l'Etat et non comme un déterminant fondamental ou isolé des maux de la société. Pour ce courant, la corruption est due à la défaillance institutionnelle.

2.3.3 La corruption dans le domaine d'usage des SI

Jaquemmet (2006) définit la corruption comme un accord illégal, ou pacte de corruption, liant un agent à un corrupteur et destiné à organiser le détournement d'un pouvoir discrétionnaire. Il s'agit d'un détournement d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées. Similairement, dans le domaine des SI, les utilisateurs-finaux ayant droit d'accès à un SI peuvent détourner l'usage prescrit par les concepteurs. De même, Devos & al. (2011) affirment que la théorie de l'agence positive est largement utilisée dans le domaine des SI. En outre, l'implémentation d'un SI reste très risquée car les résultats souhaités par l'organisation peuvent apparaître décevants à cause de l'asymétrie d'information et des problèmes d'agence suivants : l'antisélection (sélection adverse), l'aléa moral (l'hasard moral) et le problème de signal. Il s'agit là, de définir des formes du contrat qui pourront limiter le détournement du pouvoir délégué et l'opportunisme des utilisateurs d'un SI.

Dans cet article, les termes « *corruption* » et « *détournement* » sont alors interchangeables. D'un point de vue organisationnel, la corruption est une utilisation abusive d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées ou d'une situation de rente. A ce niveau, la capacité d'appropriation d'un SI peut être contrecarrée par la capacité de détournement d'un SI. Concrètement, la capacité d'appropriation signifie la capacité de l'organisation à favoriser l'improvisation, l'exploration, l'adaptation des SI. Cependant, entre un usage programmé et prescrit d'un SI par ses concepteurs et la réalité de son usage, nous pouvons trouver un « *gap organisationnel* » (Husser & al., 2014), qui peut être engendré par une éventuelle corruption. Dans cette optique, nous retenons l'affirmation de Benedetto-Meyer & Chevallet (2008) selon

laquelle « proposer une analyse d'usages au moment où une innovation se conçoit ou se paramètre n'est pas la même chose qu'intervenir pour étudier les détournements et contournements dans l'usage d'un outil implanté depuis plusieurs mois dans une entreprise » (Benedetto-Meyer & Chevallet, 2008, p.12). Par conséquent, les utilisateurs-finaux bricolent, s'approprient et détournent le dispositif technologique en fonction de leur culture, de leur moral, de leurs savoirs, de leurs besoins et, ce faisant, en viennent à former d'une manière astucieuse et/ou non astucieuse de nouveaux usages non prévus par les concepteurs.

Le courant de la sociologie des usages fait référence à De Certeau (1980) qui aborde la question de « détournements d'usage ». Il constitue le fondement théorique de l'étude de la relation entre la corruption et le processus d'adoption des SI. Ce courant (Perriault, 1989 ; Vitalis 1994 ; Flichy, 2008) se focalise généralement sur l'appropriation des usages des médias et des nouvelles technologies et il analyse particulièrement les formes d'usages déviants et inattendus. Dans cette optique, Da Silva (2010) définit le détournement comme une « technique artistique qui consiste à détourner un média de son utilisation habituelle ou de son point d'origine afin d'y apporter un point de vue différent, voire un autre sens ». Les usages réels des SI débordent alors des usages prescrits et préétablis par les concepteurs ou par l'organisation. De Vaujany (2000) les appelle des « innovations à l'usage ».

Les utilisateurs-finaux des SI inventent et réinventent en permanence ; la corruption ainsi, peut se développer et s'alimenter. Dans ce contexte, Perriault (1989) affirme que les usagers des technologies développent ainsi « des déviations, des variantes, des détournements et des arpeges ». Ce faisant, ils en viennent à imaginer de nouveaux usages non prévus par les concepteurs. L'individu, face à un dispositif technologique, est dès lors perçu comme un être actif, créatif, capable d'investir le dispositif et en mesure de pratiquer la corruption. D'après Jauréguiberry (2008), le vocabulaire employé pour étudier les « détournements d'usage » par les auteurs du courant de la sociologie des usages se renvoie implicitement à l'image de « l'utilisateur résistant, actif et inventif ». Egalement, Boullier (1984) et Mercier & al. (1984) parlent de « détournements de l'usage normalisé ». Par rapport à la question de la détermination du profil de l'utilisateur, Perriault (1989) distingue entre deux profils d'utilisateurs ; ceux qui se servent bien des appareils et ceux qui s'en servent mal. De même, Laulan (1985) décline « la résistance aux SI » en « inventions de procédures » et en « détournements ». Le courant de sociologie des usages s'intéresse également à la question de l'écart notamment entre l'usage conforme d'une machine et l'usage que les utilisateurs en font, en détournant l'instrument technique pour leur propre intérêt (Perriault, 1989). A ce niveau, Jauréguiberry (2008) évoque la question de mesure des écarts entre les utilisations attendues (les bons usages) et les utilisations observées. L'idée selon l'auteur était de repérer « les zones de résistances » ou de « mauvaises utilisations » afin d'améliorer les modes d'emploi ou d'organiser la formation des usagers.

Dans une autre tradition mais dans la même perspective, Akrich (1998) dégage une taxinomie des usages-types des objets techniques. Il classe les usages selon le degré de modification de l'objet d'une part ; et selon le degré de modification par rapport à l'usage prescrit d'autre part. Les utilisateurs-finaux génèrent alors quatre appropriations instrumentales (Akrich, 2006) et qui sont les suivantes : **l'application** : Dans le cas de l'application l'utilisateur ne modifie pas l'objet et l'utilise de manière prévue par le concepteur (Akrich, 1998) ; **l'adaptation** : Dans le cas de l'adaptation, « l'utilisateur modifie le dispositif pour l'ajuster à son usage sans changer la fonction originelle de l'objet » (Akrich, 1998) ; **le déplacement** : Cette forme d'intervention apparaît ainsi lorsque « l'utilisateur modifie le spectre des usages sans introduire de modifications majeures dans le dispositif technique » (Akrich, 1998) et **le détournement** : Selon Popescu & al. (2015), le détournement montre un usage qui a peu à voir avec ce qui a été initialement prévu dans le script de l'objet. Dans ce sens, le processus d'adoption d'un dispositif technologique est

détourné lorsqu'un utilisateur s'en sert pour un propos qui n'a rien à voir avec le scénario prévu au départ par le concepteur (Akrich, 1998).

Dans une autre perspective, l'éthique des SI constitue une autre branche pour aborder les efforts de l'organisation en matière du bon usage des SI. En effet, Sarr (2015) distingue entre l'usage éthique individuel des SI et l'éthique des SI de l'organisation. Concernant l'usage éthique individuel des SI, il se traduit comme un usage conforme à la destination de la technologie, respectueux de l'intégrité et de la sécurité du système et repose sur la mise en œuvre des principes généraux de bonne conduite tels que la responsabilité, la vigilance et le respect d'autrui dans l'utilisation quotidienne des SI. Pour Sarr (2015), il est important de souligner également le caractère contextuel de l'usage éthique individuel. Le jugement éthique relatif à certains comportements d'usage est largement influencé par le contexte «*professionnel*» ou «*privé*» dans lequel ces comportements sont réalisés.

Au niveau organisationnel, la charte d'utilisation des SI en tant qu'un code éthique spécifique à un ou plusieurs SI, révèlent que l'éthique des SI de l'organisation est une éthique légaliste à visée sécuritaire. En effet, le code éthique selon Ossana & al. (2013) est considéré comme un instrument de la régulation de l'utilisation des technologies qui permet de dissuader les abus et les comportements illégaux tels que les différentes fraudes informatiques et les différentes formes de détournement des SI, des logiciels, des données confidentielles; et un instrument de formalisation des principes éthiques «*bilatéraux*» d'utilisation des SI, liés notamment aux questions de surveillance électronique, d'utilisation des ressources à des fins personnelles et de protection de la vie privée.

Pour l'organisation, l'usage éthique des SI est une utilisation conforme à la législation en vigueur et aux règles d'utilisation. Il s'agit d'une éthique légaliste qualifiée de minimaliste car la notion de «*bon usage*» des SI renvoie systématiquement à l'exigence de respect des lois en vigueur et des règles d'utilisation. Dans cette direction, Bia & Kalika (2004) ont analysé l'effet des chartes d'utilisation des technologies sur le comportement des utilisateurs et ils ont constaté que l'existence d'une charte ou d'un code permet aux salariés de mieux évaluer ce que l'organisation considère comme acceptable ou non. Il s'agit d'un support essentiel pour sensibiliser toutes les parties prenantes de l'entreprise sur leur responsabilité vis-à-vis de leur utilisation des technologies qui sont à leur disposition (Cigref, 2000). Le code éthique est un cadre délimitant les conditions d'utilisation des SI dans une organisation et traduisant la culture organisationnelle. Par conséquent, le développement et l'utilisation des codes éthiques favorisent la capacité d'appropriation d'un SI en définissant les comportements adéquats. De même, le développement et la mise à jour de ces codes peuvent augmenter la confiance à l'égard l'usage d'une technologie et réduire ainsi la corruption *via* la détection et la sanction.

Dans un sens sécuritaire, la question de la sécurité des SI (SSI) est de loin ; la problématique la plus importante pour l'organisation. Selon Pillou (2006), «*La sécurité informatique consiste à garantir que les ressources matérielles ou logicielles d'une organisation sont uniquement utilisées dans le cadre prévu*». De ce fait, la SSI en tant qu'un choix stratégique de l'organisation vise les objectifs suivants : confidentialité des informations, authenticité des droits d'accès, intégrité des systèmes et des données et disponibilité des services. Il s'agit d'empêcher l'utilisation non autorisée, la modification déplacée ainsi que le détournement et le mauvais usage des SI. Dans cette optique, la norme internationale ISO/CEI 27001 traitant les systèmes de management de la SSI insiste fortement sur la disponibilité des services, la confidentialité des informations et l'intégrité des systèmes. D'après Jacqueline & al. (2006), la norme ISO 27001 permet à une entreprise d'obtenir une certification pour son système de management de la SSI.

Dans le tableau 1, nous avons extrait d'après les travaux évoqués, six (6) axes de recherche traitant le phénomène du détournement de l'usage des SI dans un contexte organisationnel.

Tableau 1 : Synthèse des travaux évoqués

Axe de la recherche	Auteurs et Années	Conclusion
<p align="center">Appropriation et détournement des SI (ou des technologies)</p>	<p>Tringuecoste & Bidan (2011)</p>	<p>-Le processus de l'appropriation des technologies est qualifié de dynamisant et apparaît - dans un environnement rapidement changeant - comme révélateur de nouvelles dynamiques et initiateur d'inventivité ; y compris, dans une logique de contournement ou de détournement de la technologie.</p>
	<p>Husser & al. (2014)</p>	<p>-Entre un usage programmé et prescrit d'un SI par ses concepteurs et la réalité de son usage, il y a un « gap organisationnel » engendré par un éventuel détournement ou rejet de ladite technologie.</p>
	<p>Popescu & al. (2015)</p>	<p>- L'objet technico-numérique est considéré comme un synthétiseur des expériences individuelles et révélateur des identités des utilisateurs. Le détournement ainsi est apparu comme un indicateur fort d'autonomie, signe d'une autre normalité que celle déjà inscrite ou préfigurée dans l'objet.</p>
	<p>Lépinard & Martin (2015)</p>	<p>-Distinction entre deux types de détournements d'un dispositif de <i>serious gaming</i>. Le premier type concerne la dimension technologique du dispositif. Le second type de détournement traite le changement de domaine d'activités. Pour les Auteurs, le détournement d'un dispositif technologique et donc son appropriation par le formateur limite par là-même la diffusion de son usage innovant à l'ensemble de la communauté. Dans un contexte organisationnel, un dispositif de formation intitulé « <i>Team Management : du manager au leader</i> » convoque le rapport à la culture de l'entreprise</p>
<p align="center">L'appropriation des usages des SI et les formes d'usages détournés et inattendus</p>	<p>Boullier (1984) & Mercier (1984)</p>	<p>-Les auteurs discutent les « détournements de l'usage normalisé ».</p>
	<p>Laulan (1985)</p>	<p>-L'auteur décline la « résistance aux systèmes d'information » en « inventions de procédures » et en « détournements »</p>
	<p>Perriault (1989)</p>	<p>- L'auteur affirme que les usagers développent toujours « des déviances, des variantes, des détournements et des arpèges ».</p>
	<p>Lacroix & al. (1992), Vitalis</p>	<p>- Les auteurs s'intéressent particulièrement l'appropriation des usages des médias et des</p>

	(1994) et Flichy (2008)	nouvelles technologies et analyse particulièrement les formes d'usages déviants et inattendus.
	Jouët (2000), Baboulin & al. (1983), Mallein & Toussaint (1994) et De Gournay & Smoreda (2001)	- Les auteurs décrivent « les manières de faire » avec la magnéto, « le bricolage » de la micro-informatique ou « l'appropriation active » du Minitel à usage professionnel.
La question de mesure de la corruption (l'écart entre l'usage conforme d'un SI et l'usage détourné)	Perriault (1989)	- En mesurant l'écart entre les usages effectifs des nouvelles machines à communiquer et les usages prescrits par leurs promoteurs, la sociologie des usages a ensuite permis de penser cet usager comme acteur. L'idée selon l'auteur était de repérer « les zones de résistances » ou de « mauvaises utilisations » afin d'améliorer les modes d'emploi ou d'organiser la formation des usagers.
	Jauréguiberry (2003, 2008)	- En repérant comment les « déviations », les « braconnages » et les « détournements » étaient non seulement des réactions et des façons d'être, mais aussi des créations et des manières de faire, la sociologie des usages a posé la question du changement social à partir des usages des technologies, la débarrassant au passage de tout technologisme.
	Benedetto-Meyer & Chevallet (2008)	-Intégrer l'analyse des usages dans la conception permet de détecter et mesurer l'effet de détournement et de contournement des SI.
Le détournement comme appropriation instrumentale	Akrich (2006)	- Les utilisateurs-finaux génèrent alors 4 appropriations instrumentales menant à un usage personnalisé de l'outil ainsi qu'aux développements de nouvelles pratiques. Il s'agit de l'application, l'adaptation, le déplacement et le détournement.
	Martineau (2012)	-La représentation de l'outil de gestion en tant que réunion d'un artefact et d'un schème d'interprétation permet de mieux comprendre comment émergent des usages types de l'outil (application, déplacement, adaptation et le détournement) et des non usages (rejet).
L'éthique des SI et le		-L'auteur distingue entre l'usage éthique individuel des SI et l'éthique des SI de

détournement	Sarr (2015)	l'organisation. -Distinction entre les mécanismes explicatifs de l'usage éthique ou non éthique d'une technologie porteuse de changement sociotechnique.
La sécurité des SI (SSI) et le détournement	Pillou (2006)	-La SSI en tant qu'un choix stratégique de l'organisation vise les objectifs suivants (C.A.I.D) : Confidentialité des informations, Authenticité des droits d'accès, Intégrité des systèmes et des données et Disponibilité des services.

Source : Auteurs

Les détournements interviennent alors lors d'une appropriation complète de la technologie qui prend ses distances avec les prescriptions initiales, ce qui est source de création, voire de changement social (Popescu & al., 2015). En d'autres termes, le détournement apparaît plutôt dans les yeux du concepteur par rapport aux usages prescrits (Thévenot, 1993). Vu sous cet angle, il s'avère nécessaire d'examiner les facteurs en cause et les formes de détournement d'usage des SI dans un champ organisationnel.

3. Détournement d'usage des SI : Facteurs et Formes

Cette section tente à répondre à la question principale de notre recherche à savoir : Quels sont les facteurs en cause de détournement d'usage des SI au sein d'un contexte organisationnel et ; quelles sont les formes de corruption les plus fréquentes portant atteinte au processus d'adoption des SI ?

3.1 Facteurs en cause de détournement d'usage des SI

D'après la littérature économique, les études théoriques et empiriques des déterminants microéconomiques de la corruption portant sur des données individuelles ont discuté quatre principaux mécanismes à l'origine de la pratique de la corruption développés par Lavallée & al. (2010) à savoir : la détection et la sanction, les salaires et la motivation, le coût moral et les bénéfices attendus. La corruption que les individus font de l'usage des SI peut s'expliquer en examinant l'effectivité de leurs usages et en situant ceux-ci dans leurs contextes. Dans le domaine des SI, les facteurs en cause de détournement d'usage des SI peuvent être regroupés en trois (3) catégories : (a) les facteurs individuels et culturels ; (b) les facteurs techniques, structurels et organisationnels et (c) les facteurs contextuels des situations.

3.1.1 Les facteurs individuels et culturels

Selon Peraya & Bonfils (2014), les usages détournés sont liés à des identités multiples. L'acceptation individuelle résulterait plutôt des capacités d'un individu à se réapproprier l'outil technologique et à y apporter son empreinte. Elle serait la conséquence de l'intégration réussie de la nouveauté technique dans les habitudes et les schèmes d'action des adoptants. Considérant que la corruption est génératrice des difficultés d'appropriation et d'usage des SI, la littérature relative à l'adoption des SI distingue entre deux causes individuelles de ces difficultés et qui sont les suivantes : *les caractéristiques propres de l'utilisateur* et *la résistance au changement*.

Pour **les caractéristiques propres de l'utilisateur**, les travaux de Norigeon (2003), Benjamin (2003) & Ait Taleb (2014) sur les difficultés d'appropriation des SI affirment que l'âge, la charge de travail et la motivation sont des causes individuelles propres de l'utilisateur ayant un obstacle devant l'appropriation des SI (Beqqali & al., 2014) et éventuellement une

corruption probable. Le genre semble être également à l'origine de comportements très différents vis-à-vis de la corruption. De nombreuses études (Gatti & al., 2003 ; Dollar & al., 2001) effectuées au niveau individuel soulignent que les femmes sont moins tolérantes que les hommes à l'égard de la corruption. Concernant **la résistance au changement**, Warren (2003) souligne le problème de la résistance au changement parmi les freins à l'adoption des SI. Certains salariés peuvent contourner le système, ou maintenir d'anciennes procédures de travail, au lieu de s'engager dans le développement de nouvelles compétences via le SI. Dans cette direction, Beqqali & al., (2014) signalent que les causes les plus courantes de résistance au changement par rapport au SI sont la peur de ne pas être à la hauteur dans un nouveau contexte, le sentiment d'une perte de pouvoir, de prestige ou d'autorité et la crainte de voir son territoire réduit ou modifié.

L'influence des facteurs culturels est certainement celui qui revient le plus fréquemment dans la littérature sur les origines de la corruption. Il suppose que les spécificités culturelles des sociétés expliquent la prévalence de la corruption. A cet égard, la dimension culturelle intervient car le développement moral de l'organisation est intrinsèquement lié à la culture organisationnelle (Dalla Costa 1998). D'après Park & al., (2007), les facteurs culturels doit être inclus dans les modèles d'adoption des SI. En ce sens, Beqqali & al., (2019) affirment que la culture d'entreprise est un facteur important dans le processus d'adoption des SI. Les travaux anthropologiques rejoignent aussi l'approche culturaliste, en mettant en avant les « *logiques socioculturelles* » favorisant « *le complexe de la corruption* » (logique de négociation, logique du cadeau, logique de solidarité, logique de prédation, logique de redistribution).

3.1.2 Les facteurs techniques, structurels et organisationnels

Beqqali & al., (2014) définissent les facteurs techniques comme relatifs à tous ce qui concerne la préparation de l'implémentation et la qualité technique du système (formation, cahier des charges, aisance informatique et mise à jour du système). Alors que les facteurs structurelles/organisationnelles concernent tout ce qui concerne la structure et l'organisation de l'entreprise (processus, procédures et conditions de travail). Les facteurs techniques peuvent expliquer le recours à la corruption. Plusieurs facteurs d'ordre technique peuvent être source de la corruption et par conséquent, ils nuisent à l'appropriation et l'utilisation des SI. Nous retenons dans cet article les facteurs suivants : l'insatisfaction des utilisateurs par rapport à la qualité technique du SI utilisé ; la faible formation (manque de personnalisation des formations, la faible utilisation des formations électroniques, le manque d'incitation de l'encadrement et le contenu insuffisant des formations) et l'absence de management et de préparation relative au projet d'implémentation du SI. Par rapport aux facteurs structurels et organisationnels, le changement des conditions et de l'organisation de travail; la modification des procédures, le changement des rapports hiérarchiques, l'influence du manager et des collègues corrompus ; l'absence de la communication et la faiblesse des chartes d'utilisation des SI peuvent être des mécanismes à l'origine de la corruption.

3.1.3 Les facteurs contextuels des situations

D'un point de vue théorique, d'autres facteurs contextuels s'ajoutent pour expliquer les situations de la corruption. Il s'agit de l'effet des facteurs contextuels des situations. D'après Cécile (2008), les facteurs contextuels caractérisent une situation morale (e.g, la probabilité d'être découvert, les obligations mutuelles engendrées par le type de la relation entre les protagonistes du contrat). Sur le plan organisationnel, l'étude des contrats moraux constitue un champ important pour l'examen de l'impact des facteurs contextuels des situations réellement vécues par les acteurs. Conçu dans cet esprit d'analyse, Keller & al. (2004), affirment que la compréhension des facteurs moraux et de leurs conséquences affectives

semble être influencée par de multiples facteurs et de multitudes de situations. A partir de ce constat, le recours à l'utilisation des situations hypothétiques par opposition aux situations réelles permet de mieux comprendre l'effet des facteurs contextuels en mettant l'accent sur les relations entre les facteurs contextuels et les processus d'adoption des SI. Par conséquent, les individus procèdent à une évaluation morale du rapport entre les coûts et les bénéfices pour décider de suivre les règles morales (Ajzen, 1991). Il s'agit là, d'invoquer la notion du jugement morale considérée d'après Sarr (2015), comme étant une évaluation « morale » à partir des croyances, valeurs et principes de conduite qui précède et justifie l'accomplissement d'une action. En ce sens, certains auteurs affirment l'importance des facteurs émotionnels comme étant les principaux prédicteurs du jugement moral (Cécile, 2008).

Concernant la relation entre les facteurs émotionnels et la corruption, de nombreux travaux (Smith-Crowe & Warren (2014); Abraham & Giovanni Pea, 2018) suggèrent que la corruption s'autoalimente. Dans la même tradition, Andvig & Moene (1990) pensent que plus il y a la corruption, moins pour le corrupteur d'initier des pratiques de la corruption, et ce pour deux raisons. Premièrement, il est envisageable que le sentiment de culpabilité et de honte engendré par la corruption diminue au fur et à mesure que cette pratique se manifeste. Deuxièmement, l'expansion de la corruption réduirait les coûts d'initiation de la relation de la corruption. En d'autres termes, les évaluations émotionnelles réalisées lors des évaluations de situations morales peuvent être révélatrices de certaines pratiques de la corruption dans le processus d'appropriation et d'usage d'un SI. Au total, les multiples facteurs en cause de détournement d'usage des SI dont il est question dans notre recherche, qu'il s'agisse de la variation au niveau des facteurs contextuels des situations (scénarios) ou des manipulations de l'ordre des évaluations, ne peuvent à eux seuls rendre compte de la prise de décision comportementale en situation de choix moral.

3.2 Formes de détournement d'usage des SI

Dans un champ organisationnel, le processus d'adoption est qualifié de dynamisant car l'appropriation des SI apparaît dans un environnement rapidement changeant – comme révélateur de nouvelles dynamiques et initiateur d'inventivité ; y compris, dans une logique de contournement ou de détournement de technologie et d'abus de ressources d'un SI (Chu & al., 2014). A partir de ce constat, nous pouvons rejoindre l'idée de Hutchings & Jorna (2015) selon laquelle les SI constituent aussi bien des facteurs de risque et de corruption que des moyens de détection et prévention contre les fraudes. En effet, selon Smith & Jorna (2011), les technologies constituent un outil de corruption. Le processus est également intégrateur car l'appropriation des technologies met en relation deux conceptions fondamentales celle de conception et celle de l'utilisation. La corruption des utilisateurs s'incarne dans ce processus pour le détourner de sa vocation principale. La corruption en ce sens est une forme de fraude interne. Dans ce sens, Inuwa & Ononiwu Chidi (2020) étudient les formes de détournement des SI dans le secteur public nigérien et trouvent que le détournement criminel des SI provient des pratiques de corruption (Inuwa & al., 2019a). Parallèlement, Inuwa & al. (2019b) montrent comment les stratégies anti-corruption traditionnelles et des technologies de l'information s'entremêlent pour freiner la corruption du secteur public. Bref, l'utilisation abusive des SI par des pratiques de corruption (Inuwa & al., 2020) génère plusieurs formes qui varient selon les dimensions et les mécanismes structurelles qui favorisent la corruption.

Dans une autre perspective, les termes corruption et fraude peuvent aussi être interchangeable. En effet, selon l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE) (2002), la fraude commise en entreprise se définit comme étant "*l'utilisation de son propre emploi afin de s'enrichir personnellement tout en abusant ou en détournant délibérément les ressources ou les actifs de l'entreprise*". Donc la victime de cette fraude serait alors l'organisation. La fraude apparaît alors comme un acte délibéré effectué dans le but d'obtenir

malhonnêtement un avantage par la réduction ou la destruction de l'actif de l'organisation. D'après Le Maux & al. (2013), la classification des fraudes retenues dans la littérature académique et professionnelle est celle proposée par Wells (2007) et l'ACFE (2012) qui distinguent trois groupes de fraude en entreprise, à savoir le détournement de biens et services, la corruption et la publication d'états financiers falsifiés.

Le détournement peut être défini comme un acte de vol ou d'appropriation d'un actif au détriment de l'entreprise. Parallèlement, la corruption est une utilisation abusive d'un pouvoir à des fins privées et peut être conçue comme un détournement d'un processus ou d'une itération. A ce niveau, Manh & Thi (2018) évoquent ainsi les détournements d'actif comme un type de fraude interne dont le but est le vol d'actif. De même, une fraude informatique commise en entreprise est un détournement d'un processus dont le but est le bon usage de l'outil et des ressources informatiques, elle se définit alors comme étant l'utilisation ou la falsification des données stockées, en traitement ou en transit, afin d'en retirer des avantages personnels et financiers. Les fraudes liées à l'usage des SI sont commises alors au sein d'une organisation. Cela englobe les détournements de biens et de services, les actes de corruption, les comportements non éthiques et la communication d'informations frauduleuses, financières et non financières, c'est-à-dire des informations inexacts dans le but de bernier les partenaires. En effet, les actes de corruption à l'encontre du processus d'appropriation et d'usage des SI peuvent prendre plusieurs formes. Dans ce travail, nous retenons les suivantes : La corruption avec vol, le sabotage matériel et immatériel, les fraudes informatiques, l'indiscrétion ou le détournement d'information et l'existence du personnel stratégique corrompu ayant accès au SI organisationnel.

La corruption avec vol : Les vols peuvent porter principalement sur les petits matériels, tels que les ordinateurs portables et les supports informatiques (disques de serveurs, ...). La disparition d'un PC ou d'un serveur peut être lourde de conséquences au cas où celui-ci n'a pas fait l'objet d'une copie de sauvegarde récente et complète ou encore lorsque celui-ci contient des données ou programmes confidentiels. Le vol d'un portable peut également permettre de prendre connaissance des mots de passe et des informations nécessaires pour se connecter au réseau interne de l'entreprise.

Le sabotage matériel et immatériel : D'après Boos (2016), la technique de sabotage informatique prédominante consiste à causer des dommages aux données elles-mêmes en utilisant principalement des virus et vers informatiques. Le sabotage informatique combine une pluralité d'actes malveillants. Ces actes constituent des atteintes à l'intégrité des données et des systèmes informatiques. Nous distinguons à ce niveau deux types de sabotage : **(i) le sabotage matériel :** il consiste en l'utilisation de matériels hors standards du marché aggrave les conséquences d'un vol ou d'un sabotage dans la mesure où l'obtention de matériels de remplacement peut s'avérer plus difficile. Cette dimension du risque (diminution de sa capacité à réagir) devrait être prise en compte par les organisations dans leurs choix technologiques et ; **(ii) le sabotage immatériel :** il concerne l'altération ou la destruction, totale ou partielle, des données, des programmes ou de leurs sauvegardes. Le sabotage immatériel recouvre diverses notions : la modification non autorisée de programmes ; le cheval de Troie ; les bombes logiques ; les virus et vers ; les logiciels espions (« *spyware* »), le déni de service... etc. Dans un champ organisationnel, nous distinguons souvent deux actes de sabotage : les actes de sabotage visant les SI (déni de service, les détournements ou « *hijacking* » et les actes de sabotage visant les données informatiques qu'ils contiennent (Introduction des virus informatiques, le déni de service, les « *défaçages* » de site Internet, les logiciels espions « *spyware* »).

Les fraudes informatiques : Les fraudes informatiques conduisent à des détournements de biens et de fonds. Elles peuvent également avoir pour conséquence le sabotage du fonctionnement des SI.

Indiscrétion, détournement d'informations : Il s'agit d'actes qui ont pour effet que des personnes non autorisées ont accès aux informations maintenues par le système informatique. Ces informations peuvent être des données ou des programmes (correspondances, contrats, secrets industriels, plans commerciaux, calculs de prix de revient, offres, données personnelles, financières, ...). Au fur et à mesure que des données de plus en plus confidentielles sont confiées à des SI, ceux-ci deviennent les cibles privilégiées de cette forme actuelle d'espionnage et bien évidemment de divulgation du secret professionnel en contrepartie de pot-de-vin.

Personnel stratégique corrompu : Le personnel est un maillon indispensable dans la chaîne qui assure le fonctionnement d'un SI. L'indisponibilité d'un personnel-clé corrompu qui a reçu de pot-de-vin ou un avantage peut provoquer l'arrêt du système et par voie de conséquence celle de toute l'activité de l'organisation.

4. Conclusion

Dans un processus d'appropriation des SI par un utilisateur – voire un groupe d'utilisateurs ou d'utilisateurs – il apparaît de plus en plus clairement qu'une approche uniquement fondée sur le couplage fort entre conception et utilisation est plus pertinente pour étudier la relation entre corruption et l'usage des SI dans un contexte organisationnel. Travailler sur l'appropriation et contrecarrer le détournement des SI conduit aussi à travailler sur l'utilisateur devenant usager et « *inventant sa propre routine* » et sur les facteurs favorisant les comportements éthiques et la lutte anti-corruption. Il s'agit de manager la corruption dans un environnement utilisant les technologies d'information (Heeks, 1999).

Dans ce sens, il s'agit pour les managers et les décideurs de travailler globalement sur la culture organisationnelle éthique. De même, une mise à jour périodique des chartes d'utilisation des SI constitue un enjeu majeur pour réussir l'introduction et l'implantation de ces systèmes dans les organisations. Cela conduit à l'amélioration de la capacité d'appropriation de ces technologies au détriment de leur capacité de détournement. Benedetto-Meyer & Chevallet (2008) affirme que l'usage des SI ne se déduit pas de façon naturelle du travail des concepteurs et il ne se limite pas à une transposition d'intentions portées par différentes méthodes pendant les phases de conception et de conduite du changement. Ce constat, nous amène à comprendre davantage les usages à un moment donné et comprendre davantage les actions qui visent à accompagner le projet d'implantation d'un SI dans une organisation en devenant des outils de pilotage et de « management » des usages. A partir de ce constat, il s'avère que l'intégration d'une analyse des usages en conception d'un SI peut prouver également l'existence d'une autonomie pour l'utilisateur, cette autonomie est confirmée par l'écart entre l'usage réel et l'usage attendu. L'usage réel se construit alors à travers des ajustements individuels et collectifs, prenant parfois la forme de corruption ou usage déviant. Diagnostiquer les usages d'un SI dans un contexte organisationnel et les facteurs en cause de ces usages y compris les usages détournés, constitue un préalable pour identifier les transformations organisationnelles nécessaires à mettre en œuvre pour améliorer à la fois la performance de l'utilisation des SI et l'éthique individuelle et collective de l'usage des SI. Sur le plan organisationnel, la charte ou le code éthique pour l'utilisation des SI reste l'instrument le plus pratique et efficace pour la prévention et la lutte contre la corruption

Références

- (1) AboAbdoa, S., Aldhoienab, A. & Al-Amribb, H. (2019). Implementing Enterprise Resource Planning ERP System in a large Construction Company in KSA. *Procedia Computer Science*, 164, 463-470.
- (2) Abraham, J. & Giovani, P.A. (2018). Can proneness to moral emotions detect corruption? The mediating role of ethical judgment based on unified ethics. *Kasetsart*

- Journal of Social Sciences, 41(1), 152-159.
- (3) Ait Taleb, N. (2014). Les facteurs structurels favorisant l'appropriation d'un ERP : le cas de SAP dans une industrie pétrochimique. *Management et Avenir*, 67, 192-206.
 - (4) Ajzen, I. (1991). The theory of planned behaviour. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179-211.
 - (5) Akrich, M. (1998). Les utilisateurs, acteurs de l'innovation. *Education permanente*, 134, 79-90.
 - (6) Akrich, M. (2006). La description des objets techniques. dans Akrich, M., Callon, M., & Latour, B., *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Presses de l'École des Mines, Paris, 159-178.
 - (7) Al-Shafi, Md.A. & Bahar, A.N., (2016). Cloud Computing: An Aspect of Information System. *International Journal of Applied Information Systems* 10(4). Foundation of Computer Science FCS, New York, USA.
 - (8) Andvig, J.C. & Moene, K.O. (1990). How Corruption May Corrupt. *Journal of Economic Behaviour and Organization*, 13(1), 63-76.
 - (9) Association of Certified Fraud Examiners, ACFE (2002). *Fundamentals of computer and internet fraud. Report to the Nation on occupational Fraud and Abuse*, ACFE, Austin Texas USA.
 - (10) Association of Certified Fraud Examiners, ACFE (2012). *Report to the Nation on occupational Fraud and Abuse*. ACFE, Austin Texas, USA.
 - (11) Baboulin, J.-C., Gaudin, J.-P. & Mallein, P. (1983). *Le magnétoscope au quotidien: un demi-pouce de liberté*. Aubier, Paris, France.
 - (12) Banque Mondiale (1997). *Corruption et développement économique. Dans Helping countries and combat corruption: the role of the World Bank, Chapitre Corruption and economic Development*.
 - (13) Benedetto-Meyer, M. & Chevallet, R. (2008). *Analyser les usages des systèmes d'information et des TIC: Quelles démarches, quelles méthodes?.* Editions du réseau ANACT, France.
 - (14) Benjamin, D. (2003). Les difficultés d'appropriation des NTIC par les acteurs de l'entreprise: quelle contribution possible de la fonction «ressources humaines». *Congrès de l'AGRH*.
 - (15) Beqqali, H.I., Chroqui, R. & Okar, C. (2014). Difficultés appropriation des systèmes d'information Cas d'une TPE marocaine. *Conference: CIMSI'14, 2ème édition, 25 et 26 décembre 2014, Project: L'adoption et l'appropriation des systèmes d'information*.
 - (16) Beqqali, H.I., Chroqui, R., Okar, C. & Talea, M. (2016). *Revue de littérature sur l'adoption des systèmes d'information. Conference: La quatrième journée sur les Technologies d'Information et de Modélisation TIM'16, Faculté des Sciences Ben M'Sik, Hassan II University of Casablanca, Maroc*.
 - (17) Beqqali, H.I., Chroqui, R., Okar, C., Talea, M. & Ouiddad, A. (2019). Impact of hedonic motivation and corporate culture on the adoption of an information system. *Kybernetes*, 5(49), 1561-1578.
 - (18) Boos, R. (2016). *La lutte contre la cybercriminalité au regard de l'action des États. Droit*. Université de Lorraine, France.
 - (19) Boullier, D. (1984). Usage du vidéotex et utopie techniciste. *Réseaux* 6, 21-36.
 - (20) Bia, M., & Kalika, M. (2004). Les chartes d'utilisation des TIC: Facteurs organisationnels de contingence d'une pratique émergente en France. *European & Mediterranean Conference on Information Systems, 25-27 July 2004, Tunis, Tunisia*.
 - (21) Cécile, S., (2008). *Les relations entre les facteurs contextuels, les attributions émotionnelles et les prédictions comportementales en situation de dilemme moral hypothétique chez les adultes et les adolescents. Thèse de doctorat en psychologie*,

Université du Québec, Montréal.

- (22) Chu, A.M.Y., Chau, P.Y.K., & So, M.K.P. (2014). Explaining the misuse of the information systems resources in workplace: A dual-process approach. *Journal of Business Ethics*, 131, 209-225.
- (23) Cigref, (2002). Récupéré sur « Sécurité des Systèmes d'Information, quelle politique globale de gestion des risques? ». Paris: www.cigref.fr
- (24) Cooper, R.B., & Zmud, R.W. (1990). Information Technology Implementation Research: A Technological Diffusion Approach. *Management Science*, 2(36), 123-139.
- (25) Da Silva, C. (2010). L'art de détournement. Expériences de la folie, dans : Patrick Chemla éd., *Expériences de la folie*. Toulouse, France, ERES, « Santé mentale », 101-105.
- (26) Dalla Costa, J., (1998). *The ethical imperative: why moral leadership is good in business?*, Harper Collin, Toronto.
- (27) De Certeau, M. (1980). *L'invention du quotidien, I: Arts de faire*. Edition de Luce Giard, collection Folio essais n° 146, Gallimard, Paris, France.
- (28) De Gournay, C., & Smoreda, Z. (2001). Technologies de communication et relations de proximité. *Les Annales de la Recherche Urbaine* 90, *Les seuils du proche*, 67-76.
- (29) De Vaujany, F.X. (2000). Usage des technologies de l'information et création de valeur pour l'organisation: proposition d'une grille d'analyse structurationaliste basée sur les facteurs clés de succès. Ixième. Conférence Internationale de Management Stratégique, *Perspective en management stratégique*, AIMS 2000, Montpellier -24-25-26 Mai 2000.
- (30) De Vauban, F. X. (2005). Pour une théorie de l'appropriation des outils de gestion: Vers un dépassement de l'opposition conception-usage. *Management et Avenir*, 9(3), 109-126.
- (31) Delavallade, C. (2007). *Corruption publique: facteurs institutionnels et effets sur les dépenses publiques*. Economies et finances. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, France.
- (32) Deltour, F., Farrajallah, M., & Lethiais, V., (2014). L'équipement des PME en systèmes ERP: une adoption guidée par les priorités stratégiques ?. *Management International*, HEC Montréal, 18(2), 155-168.
- (33) Devos J., Van Landeghem H. & Deschoolmeester D. (2011). The Theory of the Lemon Markets in IS Research. *Information Systems Theory*, 213-229. DOI: 10.1007/978-1-4419-6108-2_11
- (34) Dollar, D., Fisman, R., & Gatti, R. (2001). Are women really the "fairer" sex? Corruption and women in government. *Journal of Economic Behaviour & Organization* 46(4), 423-429.
- (35) Fautrero, V., Fernandez, V. & Khalil, el. S. (2018). Le paradigme du Cloud Computing : au-delà de nouvelles solutions informatiques, un enjeu de gouvernance IT renouvelée. *Annales des Mines - Gérer et comprendre* 133(3), 13-24. DOI: 10.3917/geco1.133.0013
- (36) Février, F. (2011). *Vers un modèle intégrateur expérience-acceptation: rôle des affects et des caractéristiques personnelles et contextuelles dans la détermination des intentions d'usage d'un environnement numérique de travail*. Doctoral dissertation, Université Rennes 2; Université Européenne de Bretagne.
- (37) Flichy, P., (2008). Technique, usage et représentations. *Réseaux*.148 (2)-149 (3), pp. 147-174.
- (38) Gatti, R., Paternostro, S., & Rigolini, J. (2003). Individual attitudes toward corruption: do social effects matter?. *Policy Research Working Paper Series 3122*, The World Bank.
- (39) Grimand, A. (2006). "L'appropriation des outils de gestion: vers de nouvelles

- perspectives théorique?”. Presses Universitaires de Saint-Etienne, Collection Gestion.
- (40) Heeks, R. (1999). Information Technology and the Management of Corruption. *Development in Practice* (9:1–2), 184–189.
- (41) Husser, J., Lamarque, É., & Arbulu, P. (2014). L’introduction d’une innovation en système d’information dans les PMO du secteur sanitaire et social. *Association de Recherches et Publication en Management | « Gestion 2000 »*, 5(31), 109- 122.
- (42) Hutchings, A., & Jorna, P. (2015). Misuse of Information and Communications Technology within the public sector. *Trends & issues in crime and criminal justice*, 470. Canberra: Australian Institute of Criminology.
- (43) Inuwa, I., Ononiwu Chidi, G., Kah, M.O. & Quaye Ago, K.M. (2019a). Mechanisms Fostering the Misuse of Information Systems for Corrupt Practices in the Nigerian Public Sector. *International Conference on Social Implications of Computers in Developing Countries*, Dar es Salaam, Tanzania. 122-134.
- (44) Inuwa, I., Ononiwu Chidi, G. & Kah, M.O. (2019b). Understanding How the Traditional and Information Technology Anti-Corruption Strategies intertwine to Curb Public Sector Corruption: A Systematic Literature Review. *Twenty-Third Pacific Asia Conference on Information Systems*, China.
- (45) Inuwa, I., Ononiwu Chidi, G., & Kah, M.O. (2020). Dimensions that characterize and mechanisms that cause the misuse of information systems for corrupt practices in the Nigerian public sector. *The electronic journal of information systems in developing countries*, 86(6). <https://doi.org/10.1002/isd2.12136>
- (46) Inuwa, I. & Ononiwu Chidi, G. (2020). Traditional and Information Technology Anti-Corruption Strategies for Curbing the Public Sector Corruption in Developing Economies of Sub-Saharan Africa: A Systematic Literature Review. *The African Journal of Information Systems*, 12(2), 218-246.
- (47) Jacqueline, S., Martine, O., & Laurent, H. (2006). “Guide des certifications SI, comparatif, analyse et tendances ITIL, COBIT, ISO 27001, eSCM ...”. Dunod, Paris, France.
- (48) Jaquemot, N. (2006). Microéconomie de la corruption. *Revue Française d’Economie*, XX (4), 118-159.
- (49) Jauréguiberry, F. (2008). Sociologie des usages des technologies de la communication: L’école française des années 1980, XVIIIe Congrès international des sociologues de langue française: Être en société. Le lien social à l’épreuve des cultures. AISLF, Istanbul, Turquie.
- (50) Jauréguiberry, F. (2008). De l’usage des technologies de l’information et de la communication comme apprentissage créatif. *Education et Sociétés*, 22(2), 29-42.
- (51) Jouët, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages, *Réseaux*, 100, 389-521.
- (52) Kaufmann, D. (2002). Gouvernance et anticorruption. Dans: Banque mondiale éd., *Qualité de la croissance*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur, 149-185.
- (53) Keller, M., Gummerum, M., Wang, X.T., & Lindsey, S. (2004). Understanding perspectives and emotions in contract violation: Development of Deontic and moral reasoning. *Child Development*, 75, 614-635.
- (54) Krueger, A.O. (1974). The political economy of the rent-seeking society. *The American Economic Review*, (64)3, 291-303.
- (55) Laulan, A.-M. (1985). *La résistance aux systèmes d’information*, Paris Retz.
- (56) Lavallée, E. & Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2010). Ce qui engendre la corruption: une analyse microéconomique sur données africaines. *Revue d’Economie du Développement*, 3(18), 5-47.
- (57) Le Maux, J., Smali, N., & Ben Amar, W. (2013). De la fraude en gestion à la gestion

- de la fraude. Une revue de littérature. *Revue Française de Gestion*, 231(2), 73-85.
- (58) Lépinard Philippe, Martin L. (2015). De l'aérocombat au management: trajectoire de détournement et d'appropriation du dispositif de simulation EDITH. Ludovia, Ax-les-Thermes, France.
- (59) Leroux, E. & Pupion, E-C. (2015). Modelling cloud computing adoption in major French local public authorities. *Systèmes d'information & management*, 20(4), 11-50.
- (60) Lheureux, F. (2009). Innovation technologique et sécurité routière: modélisation et optimisation de l'acceptation des systèmes d'aides à la conduite automobile. Thèse de doctorat de l'Université de Provence, École doctorale 356 «Cognition, langage, éducation », EA 849 « Psychologie sociale des comportements et des cognitions ».
- (61) Mallein, P. & Toussaint, Y. (1994). L'intégration sociale des technologies d'information et de communication: une sociologie des usages-1994, *Revue en Sciences Humaines et Sociales, Technologies de l'information et modes de vie* 4(6), 315-335.
- (62) Manh, D.T.T. & Thi, T.H.L. (2018). The effect of internal control on asset misappropriation: The case of Vietnam. *Business and Economic Horizons*, 4(14), 941-953.
- (63) Martineau, R. (2012). Les usages-types d'un outil de gestion des risques à l'hôpital, *Management & Avenir*, 54, 215-236.
- (64) Mercier, P.-A., Plassard, F. & Scardigli, V. (1984). La société digitale: les nouvelles technologies au futur quotidien. Seuil, Paris, France.
- (65) Norigeon, P. (2003). Système d'information SAP et Organisation d'entreprise. Conseil Gestion Entreprises & Management Organisations.
- (66) Ologeanu-Taddei, R., Gauche, K., Morquin, D., & Bourret, R. (2015). La capacité d'appropriation, une capacité organisationnelle immatérielle négligée dans l'adoption des systèmes d'information et de gestion. *Innovations*, 47(2), 79-100.
- (67) OCDE (2008). Réexamen des instruments de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales dix ans après leur adoption. Organisation de Coopération et de Développement Economiques. Document de Consultation, Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales, Janvier 2008.
- (68) Ossana, G. I., Favier, M. & Coat, F. (2012). Codes éthiques et usage des TIC: analyse des chartes d'utilisation des TIC de trois universités de l'Isère. Cahier de recherche n° 2012-4. Université Pierre Mendès, Grenoble 2, France.
- (69) Park, J., Yang, S. & Lehto, X. (2007). Adoption of mobile technologies for Chinese consumers, *Journal of Electronic Commerce Research*, 8, 196-206.
- (70) Pasquier, H. (2012). Définir l'acceptabilité sociale dans les modèles d'usage: vers l'introduction de la valeur sociale dans la prédiction du comportement d'utilisation. Doctoral dissertation, Université Rennes 2, France.
- (71) Peraya, D., & Bonfils, P. (2014). Détournements d'usages et nouvelles pratiques numériques: l'expérience des étudiants d'Ingémédia à l'Université de Toulon. Dans: *Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation*, volume 21, 2014. Évaluation dans les Jeux Sérieux / Les EPA: entre description et conceptualisation. 239-268.
- (72) Perriault, J. (1989). La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer, Flammarion, Paris, France.
- (73) Pillou, JF. (2006). Tout sur les systèmes d'information, Paris Dunod.
- (74) Popescu, C., Muratet, M., & Moreau, C. (2015). Appropriations et détournements d'un dispositif numérique adapté: le cas d'une expérimentation concernant la scolarisation des jeunes en situation de handicap en milieu ordinaire. Ludovia, Ax-les-Thermes, France.
- (75) PNUD (1999). Fighting Corruption to Improve Governance. New York : UNDP,

- 1999.
- (76) PNUD (2003). Corruption et développement humain, Rapport sur le développement humain, Burkina Faso, 2003.
- (77) Proulx, S., (2002). Trajectoires d'usages des technologies de communication: les formes d'appropriation d'une culture numérique comme enjeu d'une société du savoir, *Annales des télécommunications*, tome 57, N° 3-4, 180-189.
- (78) Proulx, S. (2005). Penser les usages des technologies de l'information et de communication aujourd'hui: enjeux-modèles-tendances. Dans N. Vieira et Pinède édition, *Enjeux et usages des TIC: aspects sociaux et culturels (7-20)*, tome 1, Presses Universitaires de Bordeaux.
- (79) Quiguer, S. (2013). Acceptabilité, acceptation et appropriation des Systèmes de Transport Intelligents: élaboration d'un canevas de conception multidimensionnelle orientée par l'activité Doctoral dissertation, Université Rennes 2, France.
- (80) Reerink-Boulanger, J. (2012). Services technologiques intégrés dans l'habitat des personnes âgées: examen des déterminants individuels, sociaux et organisationnels de leur acceptabilité. Doctoral dissertation, Université Rennes 2, France.
- (81) Rice, R.E., & Rogers, E.M. (1980). Reinvention in the Innovation Process. *Knowledge: Creation, Diffusion, Utilization*, 1(4), 499-514.
- (82) Robertson, T. S. (1971). *Innovative behavior and communication*. Rinehart and Winston, New York, USA.
- (83) Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of Innovation*. Fifth Edition, New York: Free Press.
- (84) Rogers, E.M. & Shoemaker, F.F. (1971). *Communication of innovations: a cross-cultural approach*. 2d ed. New York: Free Press, USA.
- (85) Sarr, L., (2015). Éthique des technologies et systèmes d'information: usages individuels, positionnement moral des organisations et changements sociotechniques: cas du livre numérique. Thèse de doctorat, Université Sorbonne, Paris, France.
- (86) Sawas, M.S. & Watfa, M.K., (2015). The Impact of Cloud Computing on Information Systems Agility, *Australasian Journal of Information Systems* 19, 97-112. DOI: 10.3127/ajis.v19i0.930
- (87) Smith, R.G. & Jorna, P. (2011). Corrupt Misuse of Information and Communications Technologies. *Handbook of Global Research and Practice in Corruption*, Edward Elgar Publishing UK, USA, 255-288.
- (88) Smith-Crowe, K. & Warren, D.E. (2014). The Emotion-Evoked Collective Corruption Model: The Role of Emotion in the Spread of Corruption within Organizations, in *Organization Science*, *Organization Science*, 25(4), 1154-1171. DOI: 10.1287/orsc.2014.0896
- (89) Teófilo, B.Jr., Filipe, de S.-S. & Alfonso, L.R., (2017). Key Issues for the Successful Adoption of Cloud Computing. *Procedia Computer Science*, 121, 115–122.
- (90) Terrade, F., Pasquier, H., Reerink-Boulanger, J., Guingouain, G. & Somat, A., (2009). L'acceptabilité sociale: la prise en compte des déterminants sociaux dans l'analyse de l'acceptabilité des systèmes technologiques. *Le travail humain*, 72(4), 383-395.
- (91) Thévenot, L., (1993). Essai sur les objets usuels. Propriétés, fonctions, usages. Dans Conein B., Dodier N., Thevenot L. (dir.), *Les objets dans l'action*, 4, Editions de l'EHESS, Raisons Pratiques, 85-111.
- (92) Thong, J.Y.L., (1999). An Integrated Model of Information Systems Adoption in Small Businesses. *Journal of Management Information Systems*, 15(4), 187-214.
- (93) Transparency International (2002). Où et comment prospère la corruption, *Combattre la corruption: Enjeux et perspectives*. 39-48.
- (94) Tricot, A., Plécat-Soutjis, F., Camps J-F., Amiel A., Lutz, G., & Morci, A., (2003). Utilité, utilisabilité, acceptabilité: interpréter les relations entre trois dimensions de

- l'évaluation des EIAH, Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain. Strasbourg, 391-402.
- (95) Trinquécoste, J. F. & Bidan, M. (2011). Regards croisés sur le processus d'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication. *Management & Avenir*, 45(5), 175-178.
- (96) Vaujany, (DE), F.X. (2005). De la pertinence d'une réflexion sur le management de l'appropriation des objets et outils de gestion. *in* De Vaujany, F. X. (éd.), *De la conception à l'usage : vers un management de l'appropriation des outils de gestion*, Paris, EMS - Management et Société, 223-234.
- (97) Vitalis, A. (1994). *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*. Editions Apogée, « coll. » « Médias et Nouvelles technologies », Rennes, France.
- (98) Warren, D.E. (2003), Constructive and Destructive Deviance in Organizations. *The academy of Management Review*, 28 (4), 622-632.
- (99) Wells, J., (2007). *Corporate fraud handbook: Prevention and Detection*, John Wiley Sons, Inc., USA.
- (100) Wimbush, J.C. (1999). The effect of cognitive moral development and supervisory influence on subordinates ethical behaviour, *Journal of Business Ethics*, vol.18, n°4/2, 383-395.
- (101) Zagainova, A. (2012). *La corruption institutionnalisée : un nouveau concept issu de l'analyse du monde émergent*. Economies et finances. Université de Grenoble.